

LES FRANÇAIS ET LES PROJETS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE SUR LES PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE

Novembre 2014



FICHE TECHNIQUE



Interrogation

Echantillon national représentatif de 980 personnes âgées de 18 ans et plus



Constitution de l'échantillon

Méthode des quotas basée sur sexe, âge, profession de la personne interrogée, stratification par région et catégorie d'agglomération



Mode de recueil

Internet



Dates terrains

Du mercredi 12 au vendredi 14 novembre 2014



LES CHIFFRES CLÉS: CE QU'IL FAUT RETENIR

81%

DES FRANÇAIS SONT OPPOSÉS À LA SUPPRESSION DE L'OBLIGATION D'ACCEPTATION DE TOUTES LES CARTES BANCAIRES PAR LE COMMERÇANT

72%

CONSIDÈRENT QUE POUVOIR CHOISIR LE RÉSEAU DE TRANSACTION BANCAIRE COMPLIQUERAIT LE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE

59%

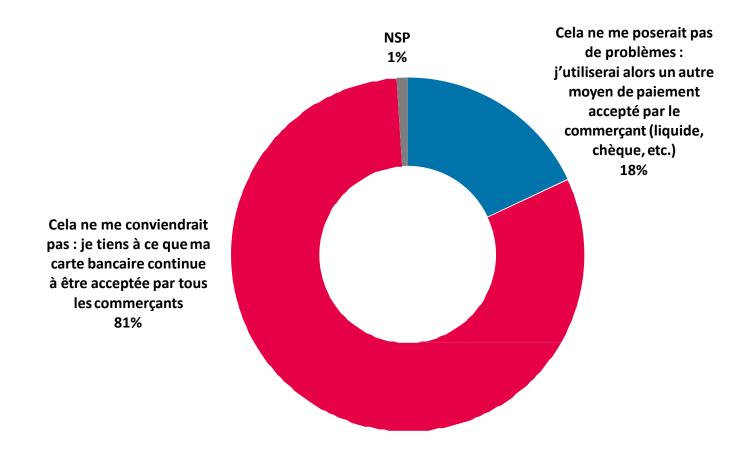
NE PENSENT PAS QU'ILS BÉNÉFICIERONT DE LA DIMINUTION DES COMMISSIONS D'INTERCHANGE





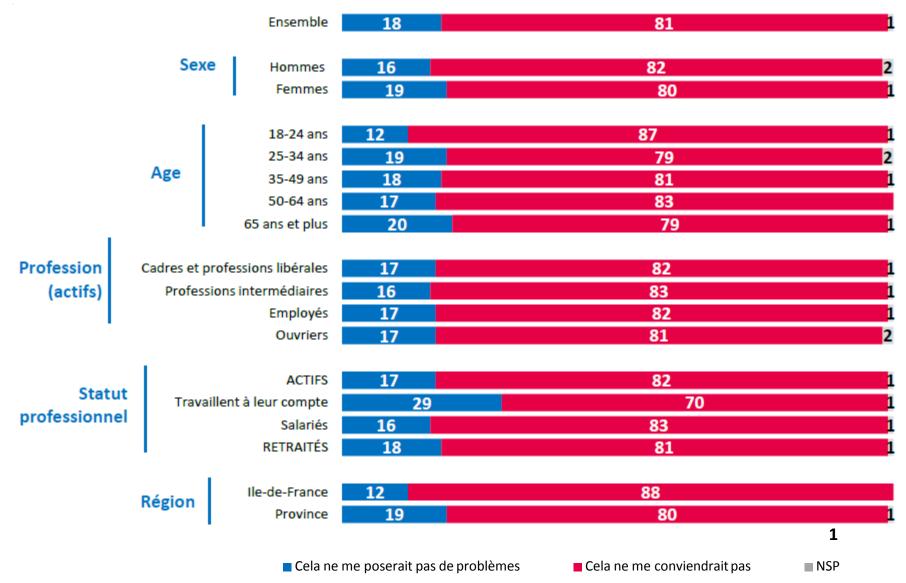
PLUS DE HUIT FRANÇAIS SUR DIX SONT OPPOSÉS À LA SUPPRESSION DE LA RÈGLE QUI OBLIGE LES COMMERÇANTS À ACCEPTER TOUTES LES CARTES BANCAIRES

QUESTION – La Commission européenne prévoit de supprimer la règle qui oblige les commerçants à accepter toutes les cartes bancaires dont ils affichent le logo. Les consommateurs pourraient alors se voir refuser leur carte bancaire au moment du paiement. Comment réagiriez-vous si un commerçant refusait de prendre votre carte bancaire ?





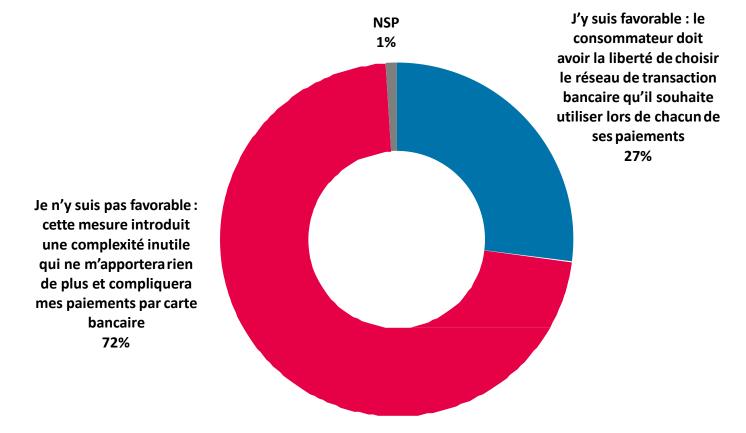
UNE OPPOSITION QUI CONCERNE L'ENSEMBLE DES CLASSES D'ÂGE ET DES CATÉGORIES SOCIALES





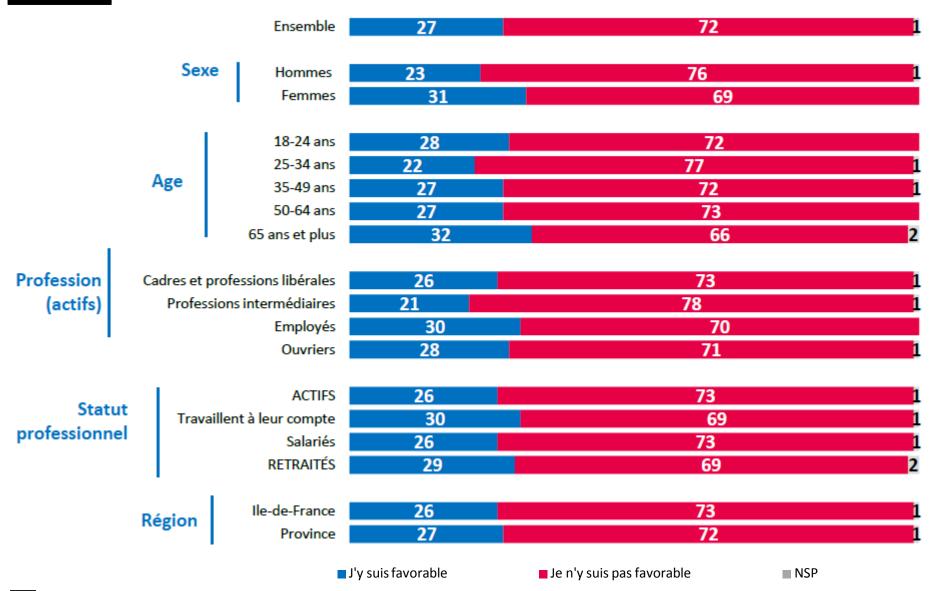
DEVOIR CHOISIR UN RÉSEAU DE TRANSACTION BANCAIRE LORS D'UN PAIEMENT N'EST PAS SOUHAITÉ PAR PLUS DES DEUX TIERS DES FRANÇAIS...

QUESTION – La majorité des cartes bancaires sont des cartes internationales utilisant automatiquement le réseau « Carte bancaire » (CB) en France et le réseau « Visa/Mastercard » à l'étranger. La Commission européenne prévoit de demander au consommateur de choisir l'un de ces deux réseaux au moment de chacun de ses paiements, qu'il soit en France ou à l'étranger. Que pensez-vous de cette mesure ?





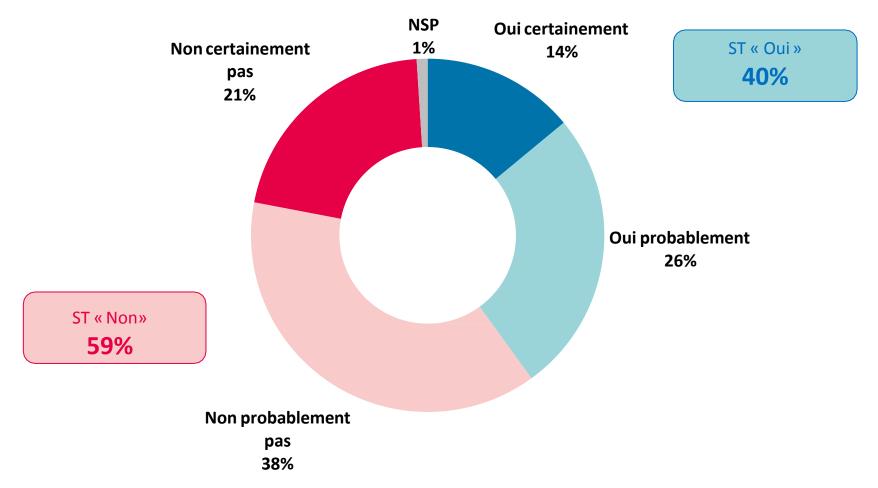
...ET CE DE MANIÈRE HOMOGÈNE AU SEIN DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES SOCIALES





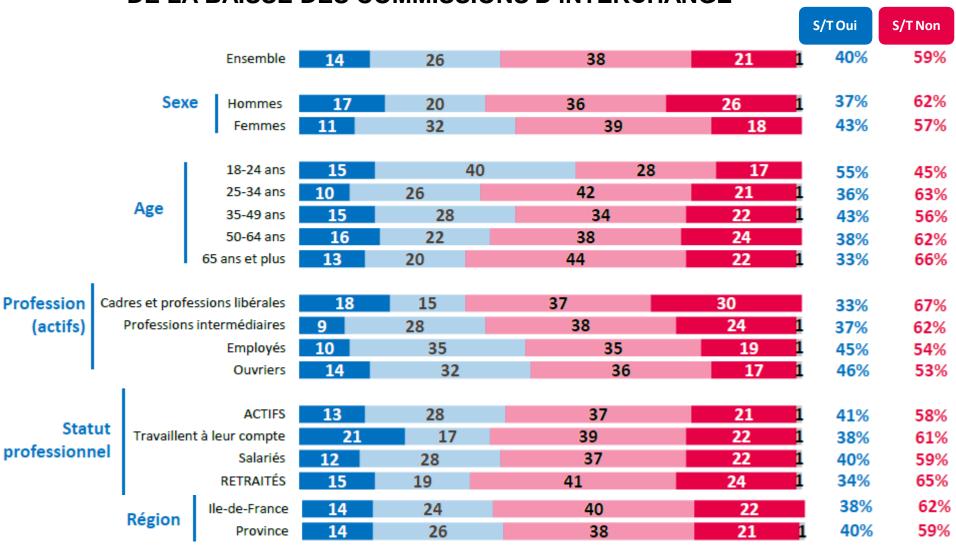
UNE NETTE MAJORITÉ DE FRANÇAIS PENSENT QU'ILS NE BÉNÉFICIERONT PAS DE LA DIMINUTION DES COMMISSIONS D'INTERCHANGE

QUESTION – Les commissions d'interchange sont des frais payés par la banque du commerçant à celle du consommateur lors de chaque paiement par carte bancaire. La Commission européenne prévoit de diminuer ces commissions d'interchange. Pensez-vous que cette diminution serait répercutée par les commerçants sur les prix proposés aux consommateurs?





LES CADRES, LES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES ET LES RETRAITÉS FIGURENT PARMI LES CATÉGORIES LES PLUS SCEPTIQUES QUANT À LA RÉPERCUSSION PAR LES COMMERÇANTS DE LA BAISSE DES COMMISSIONS D'INTERCHANGE



■ Oui certainement ■ Oui probablement ■ Non probablement pas ■ Non certainement pas ■ NSP



<u>10</u>



Yves-Marie CANN – Directeur en charge de l'Opinion / <u>yves-marie.cann@csa.eu</u> / 01 57 00 58 94

Marek KUBISTA – Chargé d'études senior / marek.kubista@csa.eu / 01 57 00 59 02

en savoir plus : www.csa.eu - @InstitutCSA

10, rue Godefroy - 92800 Puteaux

Tel .: 01.57.00.58.00 - Fax: 01.57.00.58.01



